

Conjoncture statistiques de la DRE

Numéro 79, lundi 28 août 2006

LES ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION ROUTIERE EN PICARDIE : 3ème trimestre 2005

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE

686 accidents se sont produits sur les routes de la région Picardie au cours des quatre derniers mois de l'année 2005. Ils ont provoqué 66 tués et 878 blessés dont 416 hospitalisés.

Les régressions respectives du nombre des accidents, des tués et des blessés par rapport à la moyenne des cinq années précédentes pour la même période sont de 27%, 38% et 33%. Les baisses régionales sont plus prononcées que celles enregistrées au niveau national à savoir 17%, 28% et 18%.

Cette tendance encourageante est nuancée par une évolution préoccupante du nombre de tués dans les agglomérations de moins de 5000 habitants.

A l'échelon départemental, la baisse des indicateurs est relativement homogène. L'on notera qu'une seule victime a trouvé la mort sur les routes nationales du département de la Somme pendant cette période.

19 des 66 tués
sont des jeunes
âgés de 18 à 25 ans

Définitions

Accident corporel

Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation qui implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime.

Tués

Victimes décédées sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés

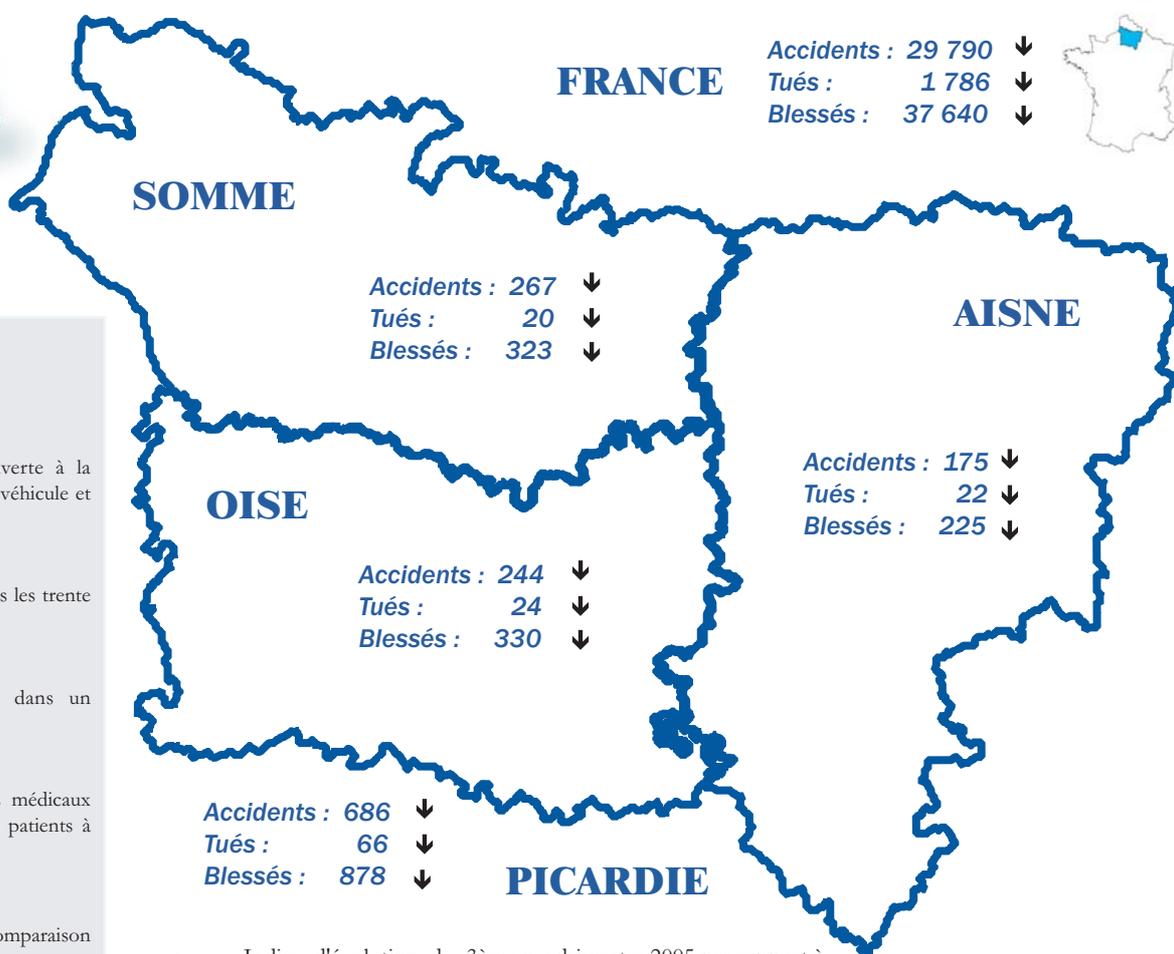
Victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

Blessés non hospitalisés

Victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

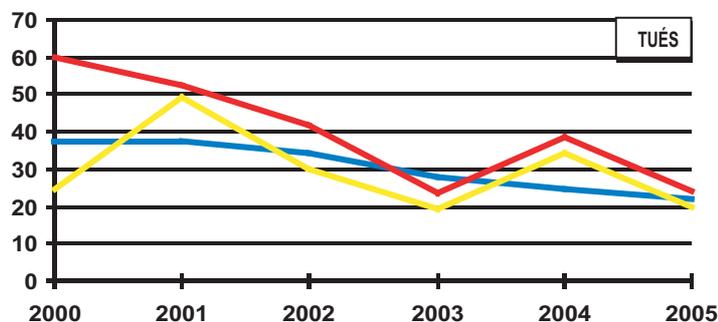
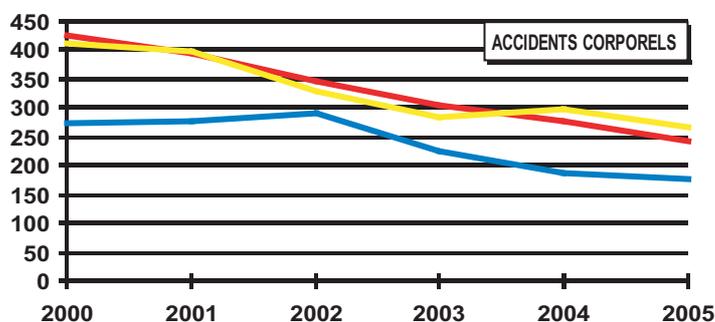
Mention NS

Non significatif - Indique que la comparaison porte sur des effectifs trop faibles



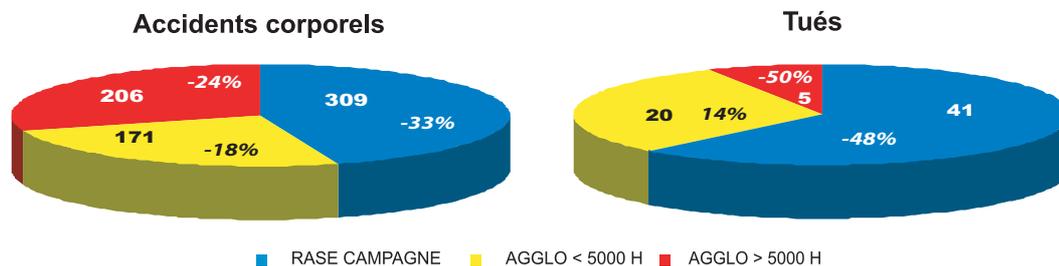
↑ ↓ Indice d'évolution du 3ème trimestre 2005 par rapport à la moyenne du même trimestre des 5 années précédentes.

Évolution du nombre des accidents et des tués

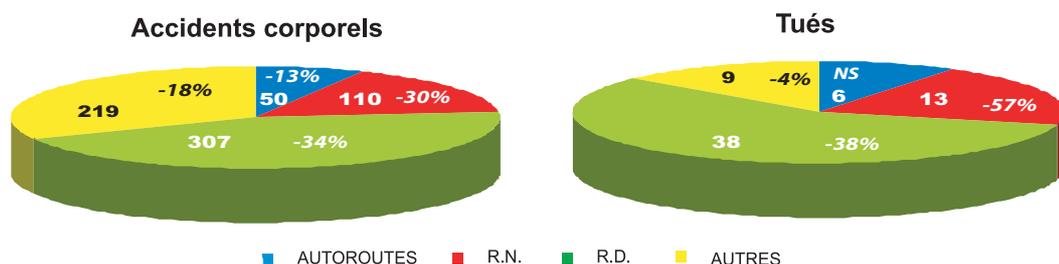


Les coefficients exprimés en % concernent l'évolution du 3ème trimestre 2005 par rapport à la moyenne des cinq années précédentes pour la même période

Répartition des accidents et des tués selon le lieu



selon la catégorie de voies



Les statistiques de la DRE

Directeur de la publication :
Michel PIGNOL
Réalisation :
DRE Picardie
Impression :
imprimerie Polygraphique à Amiens
Dépôt légal : 3ème trimestre 2006
ISSN 1634-3638

56, rue Jules Barni
80040 Amiens Cedex 1
téléphone DRE : 03 22 82 25 00
télécopie : 03 22 91 73 77
mél :
dre-picardie@equipement.gouv.fr

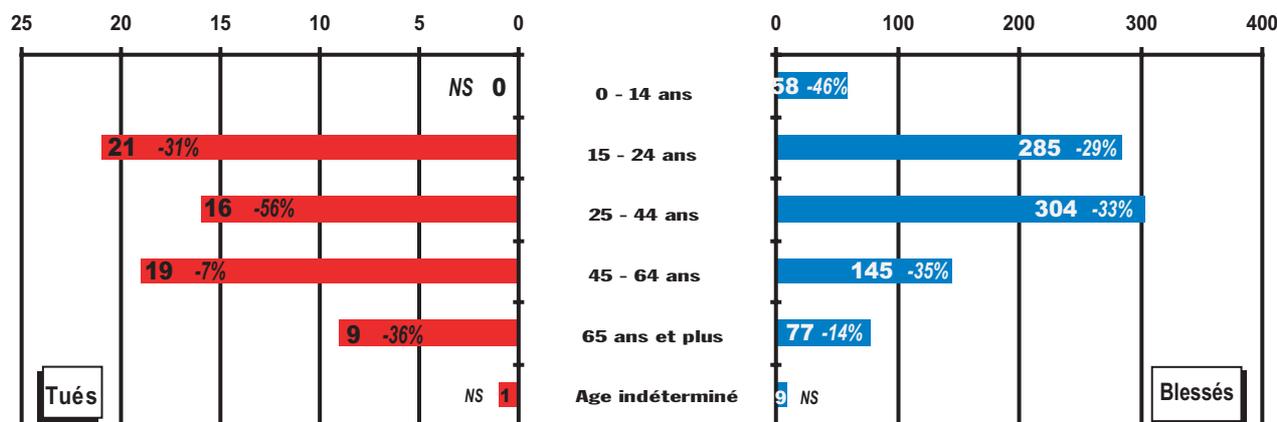
Contact : Observatoire Régional
de la Sécurité Routière
03 22 82 25 36

Les victimes

par catégorie d'utilisateur

USAGERS IMPLIQUES	Tués		Blessés Hospitalisés	Blessés	
	Nombre	Evolution	Nombre	Nombre	Evolution
Piétons	7	-12%	50	96	-17%
2 roues	8	-51%	102	217	-17%
VL	47	-40%	251	542	-39%
Poids Lourds	4	NS	6	15	-39%
AUTRES	0	NS	7	8	NS

par tranche d'âge



A compter du 1er janvier 2005, afin d'harmoniser les définitions avec celles de nos principaux voisins européens, les définitions des tués et de la gravité des blessures changent.

jusqu'au 31 décembre 2004	à partir du 1er janvier 2005
Tué : victime décédée sur le coup ou dans les six jours qui suivent l'accident	Tué : victime décédée sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident
Blessé grave : blessé dont l'état nécessite plus de six jours d'hospitalisation	Blessé hospitalisé : victime admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures
Blessé léger : blessé dont l'état nécessite des soins médicaux ou jusqu'à six jours d'hospitalisation	Blessé non hospitalisé : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures

Pour établir des statistiques pluriannuelles, il est nécessaire :

- * d'appliquer un coefficient provisoire (1.07) au nombre de tués à six jours pour calculer l'équivalent en nombre de tués à 30 jours.
- * de procéder à des comparaisons portant uniquement sur l'ensemble des blessés